

DCM N° 48 /2023

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Département de LA SAVOIE

DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement de
ST-JEAN-DE-MAURIENNE

**COMMUNE de
ST-ETIENNE-DE-CUINES – 73130**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq mai, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en Séance Publique, sous la Présidence de M. Dominique LAZZARO, MAIRE.

MEMBRES PRESENTS : MM. BIGNARDI Martine – CLAPPIER Yves - CLEMENT Pierre-Benoît –
COMBET-BLANC Françoise - CURCIO Véronique - DEJEAN Jocelyne – DEPLANTE Benjamin – GOYET Aurélie –
PACHOUD Bernard - ROCHETTE Pierre - ROL Nelly - TOGNET André -

MEMBRE ABSENT EXCUSÉ : Mme LEMAIRE-LEVY Florence

Mme COMBET-BLANC Françoise a été élue Secrétaire de Séance.

DATE CONVOCATION C.M. :

22/05/2023

DATE PUBLICATION SUR SITE INTERNET ET AFFICHAGE LISTE D.C.M. :

26/05/2023

DATE ENVOI DCM EN SOUS-PREFECTURE de ST-JEAN-DE-MAURIENNE :

14/06/2023

DATE PUBLICATION D.C.M. SUR SITE INTERNET :

14/06/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

* EN EXERCICE : 14

* PRESENTS : 13

* VOTANTS : 13

.....

**OBJET : -SUPPRESSION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL,
A TEMPS COMPLET, SUITE AU DEPART D'UN AGENT PAR VOIE DE MUTATION A PARTIR
DU 21/06/2023**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal du départ par voie de mutation d'un agent, Adjoint Technique Territorial, à compter du 21/06/2023 et qu'il convient donc de supprimer cet emploi.

M. le Maire propose au Conseil Municipal :

- La suppression d'un emploi d'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL, permanent, à temps complet, à compter du 21/06/2023 suite au départ par voie de mutation de cet agent.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

**Après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, à l'unanimité,
Par 13 VOIX POUR,**

- **DECIDE** la suppression d'un emploi d'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL, permanent, à temps complet, à compter du 21/06/2023 suite au départ par voie de mutation de cet agent.

- **APPROUVE** le tableau des emplois du cadre des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX qui est ainsi modifié à compter du **21/06/2023** :

Filière TECHNIQUE

Cadre d'emploi : ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX

Grade : ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

- Ancien effectif : 3
- Nouvel effectif : 2 dont 1 à temps complet et 1 à temps non complet.

Grade : ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ère CLASSE

- effectif : 1 à temps complet

Grade : ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

- effectif : 1 à temps complet

FAIT ET AINSI DELIBERE, les jours, mois et an ci-dessus

POUR COPIE CONFORME,

ST-ETIENNE-DE-CUINES, le 14 juin 2023.

M. LAZZARO Dominique,

MAIRE de ST-ETIENNE-DE-CUINES

